

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES 2026

.....

13 octobre 2026 à 17 h
Banque de Montréal (BMO)

TABLE DES MATIÈRES

Chambre de commerce du Montréal métropolitain*

1.	Ordre du jour	3
2.	Procès-verbal de la rencontre du 23 octobre 2025	4
3.	Ratification de la modification du règlement numéro 17 du Code des règlements administratifs	14
4.	Conseil d'administration 2026-2027	17

* Les états financiers de la Chambre peuvent être consultés dans le Rapport annuel 2025-2026 de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée, constatation du quorum et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle des membres du 23 octobre 2025
3. Rapport de la présidence du conseil
4. Rapport financier – exercice terminé le 30 juin 2026
5. Nomination de l'auditeur externe pour l'exercice 2026-2027
6. Ratification de la modification du règlement numéro 17 du Code des règlements administratifs
7. Élection du conseil d'administration pour l'exercice 2026-2027
8. Divers
9. Ajournement de l'assemblée
10. Présentation de la présidence du conseil pour l'exercice 2026-2027
11. Clôture de l'assemblée

Assemblée annuelle des membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Procès-verbal de l'assemblée annuelle des membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (la « Chambre ») tenue le jeudi 23 octobre 2025 à 17 h, à l'hôtel Fairmont Le Reine Élisabeth, sous la présidence de Philippe Johnson, président du conseil d'administration de la Chambre.

Environ 125 personnes assistent à l'assemblée.

Jacinthe Poirier, adjointe à la présidente et cheffe de la direction, agit à titre de secrétaire.

1. Ouverture de l'assemblée, constatation du quorum et adoption de l'ordre du jour

Le président du conseil d'administration, Philippe Johnson, souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée. Il est accompagné de Benoit Lacoste Bienvenue, associé, BDG & associés, conseiller stratégique sénior, KPMG au Canada, trésorier du conseil d'administration et président du comité finances et audit. M. Johnson ouvre l'assemblée et constate que le quorum, qui doit être de 30 membres, est atteint.

Il rappelle que seuls les membres et les fondés de pouvoir des membres peuvent s'adresser à l'assemblée.

Sur proposition de Sandra Abitan, appuyée par Claudia Baillargeon, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle des membres du 22 octobre 2024

La lecture n'ayant pas été demandée, sur proposition de Raoul Côté, appuyée par Marie-Josée Gagnon, le procès-verbal du 22 octobre 2024 est adopté à l'unanimité, comme s'il avait été lu.

3. Rapport de la présidence du conseil

À titre de président du conseil d'administration de la Chambre, Philippe Johnson présente le bilan de son mandat pour l'exercice 2024-2025.

M. Johnson mentionne que la dernière année a, une fois de plus, mis en lumière la résilience et l'ingéniosité de la communauté d'affaires et des membres de la Chambre face à un contexte économique incertain et en constante transformation. Grâce à la mobilisation soutenue de ses membres et à sa capacité d'action affirmée, la Chambre a su maintenir son rôle de catalyseur au sein de l'écosystème montréalais, en mettant en œuvre des initiatives porteuses et en consolidant ses liens avec les acteurs économiques de la métropole.

Il souligne qu'au cours des dernières années, notre écosystème a su se rassembler autour d'enjeux déterminants pour l'avenir de nos entreprises dans un contexte qui évolue rapidement – qu'il s'agisse d'accompagner celles touchées par les tarifs douaniers, de soutenir les efforts de francisation et de rehaussement des compétences ou encore d'accélérer la transition verte de notre économie. Il indique que des initiatives d'impact comme convergences, Visées et J'apprends le français témoignent de la pertinence et du leadership de la Chambre, qui mobilise des acteurs de différents horizons autour d'objectifs communs.

Le programme Visées, mené en partenariat avec la Fédération des chambres de commerce du Québec, s'est imposé comme l'un des projets les plus structurants de l'année. Ce programme offre des parcours de formation de courte durée conçus pour répondre aux besoins immédiats des entreprises et des talents de certains secteurs clés. Il illustre la volonté de la Chambre de répondre concrètement aux besoins des entreprises en matière de développement des compétences et d'inclusion professionnelle.

Au total, la Chambre a orchestré près d'une soixantaine d'activités réunissant quelque 16 000 participants autour des grands enjeux économiques du moment. Parmi les faits marquants, M. Johnson souligne la participation de plusieurs figures politiques et économiques de premier plan, dont les ministres Mélanie Joly, François-Philippe Champagne et Christine Fréchette, ainsi que Julie Gascon, présidente-directrice générale de l'Administration portuaire de Montréal, Laurent Ferreira et Stéfane Marion, respectivement président et chef de la direction et économiste et stratège en chef à la Banque Nationale, ainsi que Fady Dagher, directeur du Service de police de la Ville de Montréal. Ces échanges ont permis d'éclairer nos perspectives et de nourrir la réflexion collective sur la compétitivité de nos entreprises.

Philippe Johnson se dit particulièrement fier d'avoir vu la Chambre jouer un rôle moteur dans le soutien à la vitalité culturelle de Montréal au cours de la dernière année. En mobilisant le milieu des affaires, en publiant une étude exclusive sur les défis et les opportunités dans le secteur des arts vivants et de la culture et en interpellant les gouvernements, la Chambre a contribué à mettre en lumière l'apport essentiel de la culture à notre économie. Ce travail s'est concrétisé lors d'un forum stratégique qui a rassemblé plus de 800 participants – une mobilisation significative pour un secteur qui fait encore face à de criants besoins.

Sur le plan social, la Chambre a poursuivi son engagement dans la lutte contre l'itinérance, notamment en constituant le comité affaires du Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal, qui rassemble des organisations clés afin de favoriser la concertation entre les secteurs public, communautaire et privé.

La dernière année a enfin été marquée par un important changement de gouvernance. Au nom du conseil d'administration, M. Johnson tient à remercier cordialement Michel Leblanc, président et chef de la direction jusqu'au mois de juin 2025, pour ses 16 années de dévouement et de leadership. Sous sa direction, la Chambre a mené des initiatives structurantes qui ont façonné durablement le paysage économique montréalais. Son engagement indéfectible envers la communauté d'affaires mérite notre plus profonde reconnaissance.

C'est aussi en juin 2025 que la Chambre a accueilli chaleureusement Isabelle Dessureault à titre de présidente et cheffe de la direction. Dès son arrivée, elle a insufflé une énergie nouvelle et posé les bases d'une vision ambitieuse pour Montréal. En moins de 100 jours, M^{me} Dessureault a mobilisé les équipes autour de quatre grandes priorités : alléger le fardeau réglementaire et administratif, soutenir la diversification des marchés et le commerce intérieur, accélérer les investissements en infrastructures et améliorer l'expérience membre.

Sous son leadership, la Chambre a lancé des démarches structurantes : consultations auprès d'élus, mise en place d'un sondage de satisfaction des membres et préparation de missions économiques à l'international. La programmation 2025-2026, lancée sous le thème *S'élever, avancer*, reflète une volonté claire d'ouvrir le dialogue et d'encourager des perspectives audacieuses et collaboratives.

M. Johnson poursuit en soulignant que toutes ces réalisations ont été rendues possibles grâce à la confiance et à l'appui de nos membres, de nos partenaires et de nos commanditaires piliers – Air Canada, AtkinsRéalis, Banque Nationale, Bell, CGI, Hydro-Québec, La Caisse et Rio Tinto –, qui permettent à la Chambre d'amplifier son impact année après année.

En conclusion, Philippe Johnson tient à saluer l'ensemble de l'équipe de la Chambre pour son engagement indéfectible, ainsi que les membres du conseil d'administration pour leur implication et leur contribution stratégique tout au long de l'exercice. Ce fut un honneur et un privilège pour lui d'agir à titre de président du conseil d'administration au cours de la dernière année. M. Johnson conclut en mentionnant que la Chambre aborde maintenant une nouvelle étape avec confiance, animée par une volonté claire de faire progresser Montréal en misant sur l'intelligence collective, l'innovation et l'ouverture.

4. Rapport financier – exercice terminé le 30 juin 2025

Benoit Lacoste Bienvenue, trésorier, présente les membres du comité finances et audit pour l'exercice 2024-2025 : Nassib El-Husseini, président-directeur général, Les 7 doigts de la main; Grégory Larroque, vice-président, Affaires économiques, CGI; Christine Pouliot, associée directrice et associée, transactions, PwC Canada; Benoit Lacoste Bienvenue, associé, BDG & associés et conseiller stratégique sénior, KPMG au Canada.

Le comité, dont les membres sont nommés chaque année parmi les membres du conseil, a pour mandat d'aider le conseil d'administration à remplir ses fonctions de surveillance à l'égard de la présentation de l'information financière, des activités d'audit externe ainsi que de la gestion des risques et des contrôles internes de la Chambre. M. Lacoste Bienvenue tient à souligner l'apport du conseil d'administration à toutes les discussions financières.

Le comité a tenu quatre réunions détaillées au cours de l'année, lors desquelles il a examiné et analysé les finances de l'organisation. Il a suivi de près les états financiers, discuté des risques, supervisé le plan d'audit, examiné les budgets annuels et travaillé en collaboration avec l'auditeur externe. Le trésorier salue l'implication d'Isabelle Dessureault dans les affaires financières de la Chambre.

Avant de commenter les principaux faits saillants des états financiers annuels, qui ont été approuvés par le conseil d'administration le 18 septembre dernier et qui figurent dans le rapport annuel 2024-2025, M. Lacoste Bienvenue souligne que le rapport de la firme Demers Beaulne, l'auditeur indépendant, indique que les états financiers sont conformes aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et qu'ils reflètent fidèlement la situation financière de la Chambre au 30 juin 2025.

Le trésorier indique que le comité a entrepris un travail de fond visant à simplifier la structure de la Chambre. Dans cette perspective, les placements du Fonds Ville-Marie ont d'abord été regroupés avec ceux de la Chambre. Au cours de l'exercice 2024-2025, la Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain a également été liquidée et intégrée à la présentation des états financiers de la Chambre, comme l'explique en détail la note 2 à la page 12 des états financiers 2024-2025.

Au bilan, on retrouve un actif à court terme de 4,175 M\$, constitué principalement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour 1,342 M\$, des comptes débiteurs de 1,860 M\$, des apports à recevoir de 900 k\$ et des frais payés d'avance de 73 k\$.

Les autres actifs sont représentés par des placements de 7,237 M\$, des immobilisations corporelles de 1,453 M\$ et des actifs incorporels de 169 k\$, totalisant un actif de 13,034 M\$.

Au passif à court terme, on retrouve un montant de 5,837 M\$, constitué principalement des comptes créditeurs de 3,675 M\$, des cotisations reportées des membres de 1,229 M\$ et des produits reportés de 933 k\$. À cela s'ajoute un incitatif à la location reporté de 721 k\$, le tout représentant un passif total de 6,558 M\$.

Les actifs nets présentés au bilan totalisent 6,476 M\$.

À l'état des résultats, les produits de cette année, incluant la fusion de la Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, sont de 15,980 M\$ par rapport à 14,012 M\$ l'an dernier.

Quant aux charges, elles s'élèvent à 16,723 M\$ par rapport à 14,475 M\$ l'an dernier, entraînant une insuffisance des produits sur les charges de 743 k\$. Le trésorier indique que le comité a suivi l'évolution de cet écart tout au long de l'exercice financier.

Il ajoute qu'au cours des dernières années, la Chambre s'est engagée dans des programmes d'envergure, dont Visées, qui représentent des projets importants au regard de la taille de l'organisation. Lorsque l'exécution d'un projet est décalée, les revenus et les charges qui y sont associés le sont également. Le démarrage de tels projets nécessite par ailleurs des investissements en amont, avant que leur plan d'exécution puisse être pleinement déployé.

L'état des résultats reflète une année marquée par le report de certains bénéfices attendus pour des programmes comme Visées et les projets spéciaux, la reconfiguration de notre équipe dédiée aux services aux membres et une période de transition à la présidence de la Chambre. L'organisation est bien positionnée pour retrouver sa trajectoire vers l'équilibre budgétaire en 2025-2026 en raison notamment de la réalisation des revenus liés à ces programmes et projets spéciaux. La Chambre peut également compter sur le leadership de la présidente et cheffe de la direction, Isabelle Dessureault, et l'attention qu'elle porte à l'optimisation des modèles d'affaires ainsi qu'à la satisfaction et à l'expérience des clients de la Chambre, particulièrement ses membres, qu'elle considère comme étant au cœur du succès de l'organisation.

Viennent ensuite les notes complémentaires aux états financiers. Ces notes décrivent, entre autres, les principales conventions comptables de la Chambre et le détail de certains postes aux états financiers présentés précédemment. Les notes font également état des différentes sociétés contrôlées par la Chambre.

Les états financiers audités de l'exercice terminé le 30 juin 2025, adoptés par le conseil d'administration le 18 septembre dernier, sont déposés.

5. Nomination de l'auditeur externe pour l'exercice 2025-2026

Au cours de leur réunion du 18 septembre dernier, les membres du conseil d'administration ont recommandé à l'unanimité, suivant la recommandation du comité finances et audit, que la firme Demers Beaulne soit reconduite comme auditeur externe pour l'exercice 2025-2026.

Sur proposition de Lou Mainguy, appuyée par Dupuis Angers, la nomination de l'auditeur externe pour l'exercice 2025-2026 est approuvée à l'unanimité.

6. Élection du conseil d'administration pour l'exercice 2025-2026

Conformément au Code des règlements administratifs de la Chambre, le comité de gouvernance et d'éthique chargé des travaux de nomination était formé des membres suivants :

- **Isabelle Dessureault**, présidente et cheffe de la direction, Chambre de commerce du Montréal métropolitain
- **Marie-Josée Gagnon, Fellow SCRP, IAS.A**, cheffe de la direction et fondatrice, Casacom; idéatrice, Brave
- **Philippe Johnson**, associé directeur, Davies, Ward, Phillips & Vineberg
- **Vickie Joseph**, cofondatrice, Groupe 3737 et Fempreneures, cofondatrice et présidente, V Kosmetik
- **Michel Leblanc**, ancien président et chef de la direction, Chambre de commerce du Montréal métropolitain
- **Laurence Vincent**, présidente, Prével

Au terme de ses travaux, le comité de gouvernance et d'éthique recommande aux membres les candidatures suivantes pour former le conseil d'administration pour l'exercice 2025-2026 :

Sandra Abitan, Ad. E.

Associée, Insolvabilité et restructuration
*Osler, Hoskin & Harcourt
S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Isabelle Adjahi

Cadre en communications stratégiques et financières

Grégoire Baillargeon

Président, *BMO Groupe financier, Québec*

Janie C. Bëique

Présidente et cheffe de la direction
Fonds de solidarité FTQ

Geoffrey Bernard

Vice-président, Marketing, science de données et connaissance consommateur
La Presse
Président du conseil d'administration
Jeune Chambre de commerce de Montréal

Isabelle Dessureault

Présidente et cheffe de la direction
Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Nassib El-Husseini, Ph.D

Président-directeur général
Les 7 doigts de la main

Catherine Ferland-Trudel

Première directrice, Relations d'affaires et Impact, Québec
La Caisse

Marie-Josée Gagnon, Fellow SCRP, IAS.A

Cheffe de la direction et fondatrice
Casacom
Idéatrice
Brave

Marjolaine Hudon

Présidente - Direction du Québec
RBC Banque Royale

Philippe Johnson

Associé directeur
Davies, Ward, Phillips & Vineberg

**Benoit Lacoste
Bienvenue**

Associé, *BDG & Associés*
Conseiller stratégique sénior, *KPMG au Canada*

Grégory Larroque

Vice-président, Affaires économiques
CGI

**Sarah Legendre-
Bilodeau**

Première vice-présidente, Groupe conseil, Intelligence artificielle
Cofomo

Caroline Ménard

Présidente
Brio Management

Karine Moses

Présidente, direction du Québec et première vice-présidente, ventes
Bell

Christine Pouliot, MBA, CFA

Associée directrice et associée, Transactions
PwC Canada

Martin Robitaille

Directeur général et chef, Financement des sociétés, Québec
Banque Nationale

Deep Saini

Recteur et vice-chancelier
Université McGill

Laurence Vincent

Présidente
Prével

Pape Wade

Cofondateur et CEO
Airudi

Sur proposition d'Elisa Schaeffer, appuyée par François Ste-Marie, la composition du conseil d'administration pour l'exercice 2025-2026 est approuvée à l'unanimité.

Après de loyaux services, plusieurs administrateurs quittent le conseil cette année. Philippe Johnson les remercie sincèrement pour leur engagement et leur contribution. Il ajoute qu'ils ont su s'inscrire dans la tradition d'excellence de l'organisation. Il salue tout particulièrement Vickie Joseph, cofondatrice, Groupe 3737 et Fempreneures, cofondatrice et présidente, V Kosmetik pour son engagement indéfectible au cours de ses huit années au sein du conseil d'administration, notamment à titre de présidente du conseil pour l'exercice 2023-2024.

Au nom des membres du conseil d'administration, M. Johnson adresse ses plus sincères remerciements à :

- **Graham Carr**, recteur et vice-chancelier, Université Concordia
- **Mélissa Fortin**, professeure en comptabilité, UQAM; présidente du conseil d'administration, Jeune Chambre de commerce de Montréal
- **Graham Fox**, vice-président - Affaires publiques, relations externes et communications, Hydro-Québec
- **Sarah Segal**, cheffe de la marque et cheffe de la direction, DAVIDsTEA

7. Divers

Aucun élément n'est ajouté au point « Divers ».

8. Ajournement de l'assemblée de la Chambre

L'assemblée est ajournée afin de permettre la tenue de la première réunion du conseil d'administration de l'exercice 2025-2026.

9. Présentation de la présidence du conseil pour l'exercice 2025-2026

Philippe Johnson présente la présidente du conseil pour l'exercice 2025-2026 : Laurence Vincent. Il la remercie pour son implication au sein de la Chambre, à laquelle elle a accepté de consacrer de son temps et de son énergie.

Laurence Vincent est présidente de Prével, une entreprise immobilière de près de 100 employés. Au cours des 20 dernières années, M^{me} Vincent a contribué activement à la réalisation de projets immobiliers résidentiels représentant les quelque 12 000 unités d'habitation que compte Prével à son actif, ainsi qu'au développement de projets marquants pour le paysage urbain.

Guidée par la volonté de créer des milieux favorisant l'interaction humaine et la mixité, Laurence Vincent met son expertise au service d'organisations clés, notamment HEC Montréal, où elle siège au conseil d'administration.

Elle est titulaire d'un baccalauréat ès arts en histoire de l'Université de la Colombie-Britannique et d'un MBA de HEC Montréal.

Philippe Johnson est convaincu qu'elle saura exercer ses nouvelles fonctions avec la rigueur, la vision et la passion qui la distinguent.

M. Johnson remercie l'ensemble des membres du conseil pour leur engagement au cours de la dernière année.

Laurence Vincent, la nouvelle présidente du conseil, remercie chaleureusement le comité de gouvernance et d'éthique et le conseil d'administration pour leur confiance.

Elle dit accepter le mandat de présidente du conseil d'administration de la Chambre pour l'année 2025-2026 avec beaucoup d'enthousiasme et d'humilité et considère comme un honneur succéder à des leaders d'exception qui ont contribué à bâtir l'héritage que nous continuons à porter aujourd'hui avec fierté.

Elle souhaite rendre hommage à Philippe Johnson pour son engagement et son dévouement tout au long de la dernière année, au cours de laquelle il a piloté la transition de main de maître. Sa vision, son leadership et sa capacité à mobiliser les membres ont renforcé le rôle central de la Chambre dans notre écosystème économique. Au nom de la Chambre et de son conseil d'administration, elle le remercie pour toutes ses réalisations.

M^{me} Vincent profite également de l'occasion pour accueillir chaleureusement les nouveaux membres qui se joignent au conseil. Elle les remercie d'avoir accepté de consacrer de leur temps, de leurs idées et de leur expertise au service de la Chambre et de ses membres et de contribuer au développement économique de Montréal. Elle remercie aussi les membres du conseil qui renouvellent leur engagement cette année et mentionne qu'elle poursuivra le travail avec eux avec un réel plaisir.

La présidente du conseil souligne que son attachement pour Montréal et son développement prend racine dans son parcours professionnel. À la tête de Prével, elle a appris l'importance de bâtir des projets durables et porteurs ainsi que de favoriser des communautés humaines et vibrantes. Cette expérience a renforcé son engagement à contribuer activement au développement économique et territorial de notre métropole.

Elle explique que la nouvelle année s'amorce avec des défis qui touchent directement notre métropole : répondre aux besoins en logement et en infrastructures, soutenir la mobilité et la transition énergétique et renforcer la compétitivité de la région métropolitaine dans un contexte économique en pleine mutation. Ces enjeux représentent aussi autant d'occasions de faire de notre ville un exemple d'innovation, d'inclusion et de résilience.

Laurence Vincent poursuit en disant que la Chambre continuera d'être un catalyseur de solutions, en créant des occasions de réseautage, de partage et de synergies pour soutenir les entreprises et renforcer la vitalité de notre métropole.

10. Clôture de l'assemblée

Philippe Johnson clôture l'assemblée 2025.

Sur proposition de Claudia Baillargeon, appuyée par Caroline Ménard, la clôture de l'assemblée est approuvée à l'unanimité.

La séance est levée à 18 h.

CCMM

RÉSOLUTION : RATIFICATION DE LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 17 DU CODE DES RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS

.....

13 octobre 2026 à 17 h
Banque de Montréal (BMO)

Projet de résolutions prises lors de l'assemblée générale des membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (La « Chambre »)

Tenue le 13 octobre 2026

RATIFICATION DE LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 17 DU CODE DES RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS

ATTENDU QUE le règlement numéro 72 du Code des règlements administratifs prévoit qu'« un règlement de la société peut être adopté, abrogé ou modifié par voie de résolution dûment adoptée par la majorité des administrateurs à une réunion du conseil d'administration et ratifié par au moins les deux tiers des voix validement exprimées à une assemblée des membres dûment tenue à cette fin »;

ATTENDU QUE le règlement numéro 17 « Durée du mandat » du Code des règlements administratifs prévoit qu'un administrateur ne peut être élu pour plus de trois (3) mandats consécutifs, sous réserve des exceptions qui y sont prévues;

ATTENDU QUE le conseil d'administration estime souhaitable de se doter d'une plus grande flexibilité afin d'assurer la continuité de ses travaux, de préserver l'expertise pertinente aux affaires de la société ou de faciliter une transition adéquate au sein du conseil d'administration;

ATTENDU QU'une résolution visant à modifier le règlement numéro 17 du Code des règlements administratifs a été adoptée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 24 septembre 2026 et que cette modification est soumise à l'approbation des membres lors de la présente assemblée générale annuelle;

Projet de résolutions prises lors de l'assemblée générale des membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (La « Chambre ») - SUITE

Tenue le 13 octobre 2026

RATIFICATION DE LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 17 DU CODE DES RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

DE RATIFIER la résolution adoptée par le conseil d'administration le 24 septembre 2026 relativement à la modification du règlement numéro 17 du Code des règlements administratifs;

DE MODIFIER le règlement numéro 17 « Durée du mandat » du Code des règlements administratifs afin qu'il se lise désormais comme suit : « 17. *Durée du mandat*

Sous réserve du règlement numéro 18, un administrateur est élu par les membres pour une durée de deux (2) ans à partir de l'assemblée annuelle au cours de laquelle il est élu et demeure en fonction jusqu'à la fin de son mandat.

Un administrateur sortant, s'il satisfait aux critères d'éligibilité applicables, peut être réélu. Aucun administrateur ne peut toutefois être élu pour plus de trois (3) mandats consécutifs, à moins qu'il ne devienne dirigeant (vice-président du conseil, président du conseil ou président du conseil sortant), auquel cas, sous réserve du règlement numéro 18, cet administrateur peut être réélu au conseil d'administration tant qu'il occupe une de ces fonctions.

Le président du conseil sortant est élu pour une durée d'un (1) an, non renouvelable, à partir de l'assemblée annuelle au cours de laquelle il est élu et demeure en fonction jusqu'à la fin de la prochaine assemblée où son successeur est élu.

Nonobstant ce qui précède, afin de favoriser la continuité des activités de la société, la préservation d'une expertise ou la réalisation d'une transition au sein du conseil d'administration, le conseil d'administration peut, lorsqu'il l'estime dans l'intérêt de la société, autoriser par résolution le renouvellement du mandat d'un administrateur ayant atteint la limite prévue au présent règlement. »

Conseil d'administration de la CCMM 2026-2027

En vertu du règlement 39 du Code des règlements administratifs de la Chambre, le comité de gouvernance et d'éthique recommande aux membres les personnes suivantes pour former le conseil d'administration pour l'exercice 2026-2027 :

Sandra Abitan, Ad. E.

Associée, Insolvabilité et
restructuration
Osler, Hoskin & Harcourt
S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Andrew Arnovitz

Chef de la stratégie
CAE

Grégoire Baillargeon

Président, *BMO Groupe*
financier, Québec

Janie C. Béïque

Présidente et cheffe de la
direction
Fonds de solidarité FTQ

Geoffrey Bernard

Vice-président, Marketing,
science de données et
connaissance
consommateur
La Presse
Président du conseil
d'administration
Jeune Chambre de
commerce de Montréal

Martin Daraïche

Président du *Cabinet de*
relations publiques NATIONAL
et Associé directeur, Montréal

Isabelle Dessureault

Présidente et cheffe de la
direction
Chambre de commerce du
Montréal métropolitain

Amélie Duceppe

Directrice générale
Théâtre Duceppe

Robert Dumas

Président et chef de la
direction
Sun Life Québec

Catherine Ferland-Trudel

Première directrice, Relations
d'affaires et Impact, Québec
La Caisse

Dominic Gagnon

Entrepreneur en résidence
BDC

Marjolaine Hudon

Présidente - Direction du
Québec
RBC Banque Royale

Philippe Johnson

Associé directeur
Davies, Ward, Phillips &
Vineberg

Benoit Lacoste

Bienvenue

Associé *BDG & associés*
Conseiller stratégique sénior,
KPMG au Canada

Sarah Legendre-

Bilodeau

Première vice-présidente,
Groupe conseil, Intelligence
artificielle
Cofomo

Caroline Ménard

Présidente
Brio Management

Karine Moses

Présidente, direction du
Québec, et première vice-
présidente, ventes
Bell

Élise Proulx

Vice-présidente - Affaires
corporatives et cheffe de
cabinet
Hydro-Québec

Martin Robitaille

Directeur général et chef,
Financement des sociétés,
Québec
Banque Nationale

Deep Saini

Recteur et vice-chancelier
Université McGill

François Tellier

Associé directeur - Bureau de
Montréal
Ernst & Young LLP

Laurence Vincent

Présidente
Prével

Pape Wade

Cofondateur et CEO
Airudi



**la Chambre de commerce
du Montréal métropolitain**



Chambre de commerce du Montréal métropolitain
393, rue Saint-Jacques, bureau 200, Montréal (Québec) H2Y 1N9
T 514 871-4000 F 514 871-1255
ccmm.ca